

AVIS DES SOCIETES

ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES

ARAB TUNISIAN BANK –ATB–

Siège Social : 9,rue Hédi Nouria -1001 Tunis-

L'Arab Tunisian Bank publie ci-dessous ses états financiers intermédiaires arrêtés au 30 juin 2024. Ces états sont accompagnés du rapport d'examen limité des commissaires aux comptes, Mr. Mohamed Lassaad BORJI (Les Commissaires aux Comptes Associés MTBF) et Mr. Zied CHAHED (CPA Tunisie).

Bilan

Arrêté au 30 JUIN 2024

(Unité : en 1000 DT)

	Notes	30.06.2024	30.06.2023	31.12.2023
ACTIF				
AC1 Caisse et avoirs auprès de la BCT et CCP	1	90 868	80 761	74 536
AC2 Créances sur les établissements bancaires et financiers	2	826 111	806 575	908 701
AC3 Créances sur la clientèle	3	5 385 740	5 399 475	5 366 376
AC4 Portefeuille-titres commercial		-	-	-
AC5 Portefeuille d'investissement	4	947 926	1 196 039	997 459
AC6 Valeurs immobilisées	5	160 432	132 475	152 878
AC7 Autres actifs	6	132 620	149 860	131 426
TOTAL ACTIF		7 543 697	7 765 185	7 631 376
PASSIF				
PA1 Banque centrale et CCP		36 000	260 000	10 000
PA2 Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers	7	62 615	278 517	118 065
PA3 Dépôts et avoirs de la clientèle	8	6 275 785	5 925 562	6 349 083
PA4 Emprunts et ressources spéciales	9	392 398	483 785	394 875
PA5 Autres passifs	10	207 048	240 110	201 911
TOTAL PASSIF		6 973 846	7 187 974	7 073 934
CAPITAUX PROPRES				
	11			
CP1 Capital		128 000	128 000	128 000
CP2 Réserves		495 087	495 087	495 087
CP5 Résultats reportés		(65 645)	(56 239)	(56 239)
CP6 Résultat de l'exercice		12 409	10 363	(9 406)
TOTAL CAPITAUX PROPRES		569 851	577 211	557 442
TOTAL PASSIF ET CAPITAUX PROPRES		7 543 697	7 765 185	7 631 376

Etat des engagements hors bilan

Arrêté au 30 JUIN 2024

(Unité : en 1000 DT)

30.06.2024 30.06.2023 31.12.2023

PASSIFS EVENTUELS

HB01 Cautions, avals et autres garanties données	814 751	923 365	717 810
HB02 Crédits documentaires	311 732	306 629	264 524
HB03 Actifs donnés en garantie	19 000	260 000	10 000

TOTAL PASSIFS EVENTUELS

1 145 483 1 489 994 992 334

ENGAGEMENTS DONNES

HB04 Engagements de financement donnés	540 998	350 837	416 503
HB05 Engagements sur titres	-	-	-

TOTAL ENGAGEMENTS DONNES

540 998 350 837 416 503

ENGAGEMENTS RECUS

HB06 Garanties reçues	1 530 011	1 607 248	1 450 112
-----------------------	-----------	-----------	-----------

TOTAL GARANTIES RECUES

1 530 011 1 607 248 1 450 112

Etat de résultat
Période du 1^{er} janvier 2024 au 30 juin 2024
(Unité : en 1000 DT)

	Note	Période du 01.01.2024 au 30.06.2024	Période du 01.01.2023 au 30.06.2023	Exercice 2023
<u>PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE</u>				
PR1 Intérêts et revenus assimilés	12	293 966	267 388	573 118
PR2 Commissions (en produits)	13	41 319	42 914	89 404
PR3 Gains sur portefeuille-titres commercial et opérations financières	14	8 433	9 806	17 742
PR4 Revenus du portefeuille d'investissement	15	42 731	44 777	83 072
Total produits d'exploitation bancaire		386 449	364 885	763 336
<u>CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE</u>				
CH1 Intérêts encourus et charges assimilées	16	196 797	191 172	392 209
CH2 Commissions encourues		7 363	6 370	13 810
Total charges d'exploitation bancaire		204 160	197 542	406 019
PRODUIT NET BANCAIRE		182 289	167 343	357 317
PR5/CH4 Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur créances, hors bilan et passif	17	(34 826)	(33 845)	(124 149)
PR6/CH5 Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement	18	(4 470)	(5 288)	(8 136)
PR7 Autres produits d'exploitation		72	72	142
CH6 Frais de Personnel	19	(70 394)	(65 785)	(131 967)
CH7 Charges générales d'exploitation	20	(37 899)	(37 300)	(79 944)
CH8 Dotations aux amortissements et aux Provisions sur immobilisations		(8 582)	(9 358)	(19 450)
RESULTAT D'EXPLOITATION		26 190	15 839	(6 187)
PR8/CH9 Solde en gain \ perte provenant des autres éléments ordinaires		(4 420)	105	(1 639)
CH11 Impôt sur les bénéfices		(9 361)	(5 581)	(1 570)
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES		12 409	10 363	(9 396)
PR9/CH10 Solde en gain\perte provenant des éléments extraordinaires		-	-	(10)
RESULTAT NET DE LA PERIODE		12 409	10 363	(9 406)
Effets des modifications comptables (nets d'impôts)		-	-	-
RESULTAT APRES MODIFICATIONS COMPTABLES		12 409	10 363	(9 406)

Etat des flux de trésorerie
Période du 1^{er} janvier 2024 au 30 juin 2024
(Unité : en 1000 DT)

	Note	Période du 01.01.2024 au 30.06.2024	Période du 01.01.2023 au 30.06.2023	Exercice 2023
<u>ACTIVITES D'EXPLOITATION</u>				
Produits d'exploitation bancaire encaissés		590 246	320 127	680 723
Charges d'exploitation bancaire décaissées		(196 030)	(188 281)	(397 260)
Dépôts \ Retraits de dépôts auprès d'autres établissements bancaires et financiers		824	6 295	510
Prêts et avances \ Remboursement prêts et avances accordés à la clientèle		(293 300)	18 818	50 253
Dépôts \ Retraits de dépôts de la clientèle		(83 705)	(302 349)	119 064
Sommes versées au personnel et créiteurs divers		(84 254)	(80 439)	(137 851)
Autres flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation		(39 245)	72 333	(73 961)
Impôt sur les sociétés		(1 175)	(7 675)	(14 206)
FLUX DE TRESORERIE NET LIES AUX ACTIVITES D'EXPLOITATION		(106 639)	(161 171)	227 272
<u>ACTIVITES D'INVESTISSEMENT</u>				
Intérêts et dividendes encaissés sur portefeuille d'investissement		43 300	52 311	86 190
Acquisitions \ Cessions sur portefeuille d'investissement		43 132	101 077	299 614
Acquisitions \ Cessions sur immobilisations		(13 998)	(4 748)	(31 068)
FLUX DE TRESORERIE NET PROVENANT DES ACTIVITES D'INVESTISSEMENT		72 434	148 639	354 736
<u>ACTIVITES DE FINANCEMENT</u>				
Emission des emprunts		21 715	78 668	-
Remboursement d'emprunts		(12 625)	(12 831)	(33 739)
Augmentation \ diminution ressources spéciales		(10 868)	1 938	13 934
Dividendes versés		-	-	-
FLUX DE TRESORERIE NET LIES AUX ACTIVITES DE FINANCEMENT		(1 778)	67 775	(19 805)
Variation nette des liquidités et équivalents de liquidités au cours de la période		(35 983)	55 243	562 203
Liquidités et équivalents de liquidités en début d'exercice		819 832	257 629	257 629
LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQUIDITES EN FIN DE LA PERIODE	21	783 849	312 872	819 832

NOTES AUX ETATS FINANCIERS AU 30 JUIN 2024

1. REFERENTIEL D'ELABORATION ET DE PRESENTATION DES ETATS FINANCIERS

Les états financiers intermédiaires de l'Arab Tunisian Bank, arrêtés au 30 juin 2024, sont élaborés et présentés d'une part conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie notamment les normes comptables (NCT 21 à 25) relatives aux établissements bancaires et applicables à partir du 1^{er} janvier 1999, et d'autre part conformément aux notes et aux circulaires de la Banque Centrale de Tunisie.

2. METHODES COMPTABLES APPLIQUEES

Les états financiers de l'Arab Tunisian Bank sont élaborés sur la base de la mesure des éléments du patrimoine au coût historique.

Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

Règles de prise en compte des revenus

Les revenus sont pris en compte en résultat de façon à les rattacher à l'exercice au cours duquel ils sont courus, sauf si leur encaissement effectif n'est pas raisonnablement assuré.

- Rattachement des intérêts :

Les intérêts et agios sont comptabilisés parmi les produits de l'exercice à mesure qu'ils sont courus sur la base du temps écoulé.

Cette règle s'applique à l'ensemble des intérêts contractuels qui couvrent les intérêts prévus dans l'échéancier de remboursement ainsi que les intérêts de retard.

- Les intérêts et agios réservés :

Les intérêts et agios dont le recouvrement est devenu incertain, constatés lors de l'évaluation des actifs et couverture des risques, sont logés dans un compte de passif intitulé « agios réservés ».

La banque a établi ses critères de réservation d'agios sur la base de l'article 9 de la circulaire BCT n° 91-24 qui prévoit que les intérêts et les agios débiteurs relatifs aux créances classées dans les classes 2, 3 et 4 ne doivent être comptabilisés en chiffre d'affaires qu'au moment de leur encaissement. Ainsi, tout intérêt ayant été précédemment comptabilisé mais non payé est déduit du résultat et comptabilisé en agios réservés.

- Commissions :

Les commissions sont prises en compte dans le résultat :

- Lorsque le service est rendu
- À mesure qu'elles sont courues sur la période couverte par l'engagement ou la durée de réalisation du crédit.

Evaluation des engagements et des provisions y afférentes

Evaluation des engagements

Pour l'arrêté des états financiers au 30 juin 2024, il a été procédé à l'évaluation des engagements et la détermination des provisions y afférentes conformément à la Circulaire de la Banque Centrale de Tunisie N° 91-24 du 17 décembre 1991 telle que modifiée et complétée par les textes subséquents.

Les classes de risque sont définies de la manière suivante :

- Actifs courants (Classe 0) : Sont considérés comme actifs courants, les actifs dont la réalisation ou le recouvrement intégral dans les délais paraît assuré ;
- Actifs nécessitant un suivi particulier (Classe 1) : Font partie de la classe 1, tous les actifs dont la réalisation ou le recouvrement intégral dans les délais est encore assuré ;
- Actifs incertains (Classe 2) : Font partie de la classe 2, tous les actifs dont la réalisation ou le recouvrement intégral dans les délais est incertain ;
- Actifs préoccupants (Classe 3) : Font partie de la classe 3 tous les actifs dont la réalisation ou le recouvrement est menacé ;
- Actifs compromis (Classe 4) : Font partie de cette classe les créances pour lesquelles les retards de paiement sont supérieurs à 360 jours, les actifs restés en suspens pour un délai supérieur à 360 jours ainsi que les créances contentieuses.

Il est à noter qu'au 30 juin 2024, les engagements de certaines relations qui ont fait l'objet de décisions de gel d'avoir ou de confiscation ont été majoritairement maintenues parmi les actifs nécessitant un suivi particulier. Ce traitement est justifié par l'indisponibilité des informations nécessaires pour statuer sur la classe de risque à retenir. L'engagement total de ces sociétés se détaille comme suit :

	Engagement	Provisions	Agios réservés	Taux de couverture
Engagements classés en 1	61 162	-	17 778	29%
Engagements classés en 2	16 459	2 165	1 273	21%
Engagements classés en 3	2 560	1 069	423	58%
Total	80 181	3 234	19 474	28%

Par ailleurs, au 30 juin, les engagements inférieurs à 100 mille DT ne font l'objet d'une étude au cas par cas. Pour la classification de ces créances, la banque retient le minimum entre la classe mécanique et la classe déterminée au 31 décembre de l'année précédente.

La banque effectue une analyse de cohérence pour s'assurer que, même avec la classe ainsi déterminée, le taux de couverture sur une base d'une classification purement mécanique reste à un niveau acceptable.

En effet, en couverture des risques liés aux engagements inférieurs à 100 mille DT, la banque a constitué des provisions et des produits réservés d'un montant total de 87 millions de DT ce qui représente un taux de couverture de 91% des engagements classés parmi les actifs incertains, préoccupants ou compromis totalisant 96 millions de DT sachant que les concours mécaniquement classables dans ces catégories totalisent un montant de 121,4 millions de DT au 30 juin 2024. Le taux de couverture sur une base de classification mécanique est donc de 72%.

Provisions

➤ *Provisions individuelles sur les engagements supérieurs à 100 mille DT :*

Les provisions requises sur les actifs classés sont déterminées selon les taux prévus par la Banque Centrale de Tunisie dans la circulaire n°91-24 et sa note aux banques n°93 23. L'application de la réglementation prudentielle conduit à retenir des taux de provision prédéterminés par classe d'actif.

Les taux se présentent comme suit :

Classe de risque	Taux de provision
Classe 0 et 1	0%
Classe 2	20%
Classe 3	50%
Classe 4	100%

Ces provisions sont constituées individuellement sur les créances auprès de la clientèle.

➤ *Provisions collectives :*

En application des dispositions de la circulaire aux banques n°91-24, la banque a procédé à la comptabilisation par prélèvement sur les résultats, des provisions à caractère général dites « provisions collectives ». Ces provisions ont été constituées en couverture des risques latents sur les engagements courants (Classe 0) et des engagements nécessitant un suivi particulier (Classe 1) au sens de l'article 8 de la circulaire n°91-24. Ces provisions ont été déterminées en se basant sur les règles prévues par l'annexe 3 à la circulaire n°91-24 du 17 Décembre 1991 telle que modifiée et complétée par les textes subséquents.

La méthodologie adoptée par la banque a consisté au :

- Regroupement des engagements classés 0 et 1 en groupes homogènes par nature de débiteur et par secteur d'activité ;
- Calcul d'un taux de migration moyen pour chaque groupe qui correspond aux risques additionnels du groupe considéré en N rapporté aux engagements 0 et 1 du même groupe de l'année N-1. Les taux de migration moyens ont été calculés sur un historique de 7 ans les plus récents y compris l'année de référence et compte non tenu de l'année 2020.
- Majoration des taux de migration historiques calculés par la banque par des pourcentages fournis par la circulaire n°91-24.
- L'application des taux de provisionnements minimaux proposés par la circulaire aux banques n°91-24.

➤ **Provisions sur actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 supérieure ou égale à 3ans :**

En application des dispositions de la circulaire aux banques n°91-24, la banque a procédé à la comptabilisation par prélèvement sur les résultats et des capitaux propres, des provisions additionnelles. Ces provisions ont été constituées en couverture du risque net sur les engagements ayant une ancienneté dans la classe 4 supérieure ou égale à 3 ans. Ces provisions ont été déterminées conformément aux quotités minimales de ladite circulaire :

- 40% pour les engagements ayant une ancienneté dans la classe 4 de 3 à 5 ans.
- 70% pour les engagements ayant une ancienneté dans la classe 4 de 6 et 7 ans.
- 100% pour les engagements ayant une ancienneté dans la classe 4 supérieure ou égale à 8 ans.

Ce taux est appliqué au risque net non couvert soit le montant de l'engagement déduction faite :

- des agios réservés ;
- des garanties reçues de l'Etat, des organismes d'assurance et des établissements de crédit ;
- des garanties sous forme de dépôts ou d'actifs financiers susceptibles d'être liquidés sans que leur valeur soit affectée ;
- des provisions constituées conformément aux dispositions de l'article 10 de la circulaire aux établissements de crédit n°91-24.

➤ **Provisions sur éléments d'actifs :**

Les provisions pour dépréciation des éléments d'actifs sont présentées à l'actif du bilan de la banque, en déduction du poste s'y rapportant (créances sur la clientèle, portefeuille titres...).

Règles de classification et d'évaluation des titres et constatation des revenus y afférents

Classement des titres

Le portefeuille titres est composé du portefeuille commercial et du portefeuille d'investissement.

Le portefeuille-titres commercial

Titres de transaction : titres à revenu fixe ou variable acquis en vue de leur revente à brève échéance et dont le marché de négociation est jugé liquide ;

Titres de placement : ce sont les titres acquis avec l'intention de les détenir à court terme durant une période supérieure à 3 mois ;

Le portefeuille d'investissement

- Titres d'investissement : les titres acquis avec l'intention ferme de les détenir en principe jusqu'à leur échéance et dont la banque dispose de moyens suffisants pour concrétiser cette intention ;
- Titres de participation : actions et autres titres à revenu variable détenus pour en retirer une rentabilité satisfaisante sur une longue période, ou pour permettre la poursuite des relations bancaires avec la société émettrice ;
- Parts dans les entreprises associées et co-entreprises et parts dans les entreprises liées : les titres dont la possession durable est estimée utile à l'activité de la banque, permettant ou non d'exercer une influence notable, un contrôle conjoint ou exclusif sur la société émettrice.

Evaluation des titres

Les titres sont comptabilisés à la date d'acquisition pour leur coût d'acquisition tous frais et charges exclus à l'exception des honoraires d'étude et de conseil engagés à l'occasion de l'acquisition de titres d'investissement, de participation ou de parts dans les entreprises associées et les co-entreprises et parts dans les entreprises liées.

Les participations souscrites et non libérées sont enregistrées en engagements hors bilan pour leur valeur d'émission.

A la date d'arrêté, il est procédé à l'évaluation des titres comme suit :

- **Les titres de transaction :** Ces titres sont évalués à la valeur de marché (le cours boursier moyen pondéré). La variation du cours consécutif à leur évaluation à la valeur de marché est portée en résultat.
- **Les titres de placement :** Ces titres sont valorisés pour chaque titre séparément à la valeur du marché pour les titres cotés et à la juste valeur pour les titres non cotés. Il ne peut y avoir de compensation entre les plus-values latentes de certains titres avec les pertes latentes sur d'autres titres.

La moins-value latente ressortant de la différence entre la valeur comptable et la valeur de marché donne lieu à la constitution de provision contrairement aux plus-values latentes qui ne sont pas constatées.

- **Les titres d'investissement** : Ces titres sont valorisés pour chaque titre séparément à la valeur du marché pour les titres cotés et à la juste valeur pour les titres non cotés. Le traitement des plus-values latentes sur ces titres est le même que celui prévu pour les titres de placement. Les moins-values latentes donnent lieu à la constitution de provisions.

Revenus du portefeuille titres :

Les intérêts sont pris en compte en produits de façon étalée sur la période concernée. Les intérêts courus sur les participations en rétrocession dont l'encaissement effectif est raisonnablement certain sont constatés en produits.

Les dividendes sur les titres à revenu variable détenus par la banque sont pris en compte en résultat dès le moment où leur distribution a été officiellement approuvée.

Règles de conversion des opérations en monnaies étrangères, de réévaluation et de constatation des résultats de changes :

- Règles de conversion : les charges et produits libellés en devises sont convertis en dinars sur la base du cours de change au comptant à la date de leur prise en compte ;
- Réévaluation des comptes de position : à chaque arrêté comptable les éléments d'actif, de passif et de hors bilan sont réévalués sur la base du cours moyen des devises sur le marché interbancaire publié par la BCT à la date d'arrêté.
- Constatation du résultat de change : à chaque arrêté comptable la différence entre, d'une part les éléments d'actif, de passif et de hors bilan et d'autres parts les montants correspondants dans les comptes de contre valeurs position de change sont prises en compte en résultat de la période concernée.

Immobilisations et amortissements

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à la valeur d'acquisition hors TVA déductible. Elles sont amorties suivant la méthode de l'amortissement linéaire.

Par dérogation à cette règle, le siège social a fait l'objet d'une réévaluation au cours de l'exercice 2000 ayant dégagée une réserve de réévaluation figurant parmi les capitaux propres pour un montant de 4 219 KDT.

Les taux d'amortissement linéaire pratiqués sont les suivants :

Immeuble & construction	: 2%
Immeuble hors exploitation	: 10%
Mobilier et matériels de bureau	: 10%
Matériels de transport	: 20%
Matériel de sécurité & coffre	: 5%
Matériel informatique	: 20%
Logiciels	: 20%
Œuvres d'art	: 10%
A. A & Installations	: 10%

Impôts sur les bénéfices

Au 30 juin, l'impôt sur les bénéfices est déterminé de manière forfaitaire en multipliant le résultat comptable par le taux d'imposition applicable pour la période (en tenant compte des contributions sociales et conjoncturelles).

3. NOTES EXPLICATIVES

Les chiffres sont exprimés en milliers de Dinars (1000 DT = 1 KDT)

3.1 ACTIF

Note 1 : Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT

La caisse et avoirs auprès de la BCT se sont élevés à 90 868 KDT au 30 juin 2024 contre 80 761 KDT au 30 juin 2023 et 74 536 KDT au 31 décembre 2023.

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

Désignation	30.06.2024	30.06.2023	31.12.2023
Caisse	41 617	58 485	42 786
Compte courant BCT	49 229	22 249	31 728
Compte courant postal	22	22	22
Traveller's Chèques	-	5	-
Total général	90 868	80 761	74 536

Note 2 : Créances sur les établissements bancaires et financiers.

Les créances sur les établissements bancaires et financiers s'élèvent à 826 111 KDT au 30 juin 2024 contre 806 575 KDT au 30 juin 2023 et 908 701 KDT au 31 décembre 2023.

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

Désignation	30.06.2024	30.06.2023	31.12.2023
Avoirs en compte sur les établissements bancaires	53 927	73 710	54 044
Prêts aux établissements bancaires	706 774	665 126	786 208
Créances rattachées sur les avoirs et prêts aux établissements bancaires	263	116	381
Total créances sur établissements bancaires	760 964	738 952	840 633
Avoirs en compte sur les établissements financiers	14 991	13 786	27 670
Prêts aux établissements financiers	49 278	53 476	40 398
Créances rattachées sur les avoirs et prêts aux établissements financiers	878	361	-
Total créances sur établissements financiers	65 147	67 623	68 068
Total	826 111	806 575	908 701

Note 3 : Créances sur la clientèle.

Les créances sur la clientèle présentent au 30 juin 2024 un solde net de 5 385 740 KDT contre 5 399 475 KDT au 30 juin 2023 et 5 366 376 KDT au 31 décembre 2023.

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

Désignation	30.06.2024	30.06.2023	31.12.2023
Comptes ordinaires débiteurs	669 756	591 587	528 219
Avances sur placements à terme	20 792	28 656	64 844
Créances rattachées sur comptes de la clientèle	2 197	1 348	3 843
Total comptes débiteurs & Autres créances	692 745	621 591	596 906
Portefeuille Escompte	761 505	783 019	854 616
Crédits à la clientèle non échus	3 824 521	3 834 360	3 855 360
Créances douteuses et litigieuses	335 266	420 052	333 922
Produits à recevoir	53 395	52 803	42 761
Produits perçus d'avance	(28 800)	(14 848)	(18 743)
Créances impayées	527 191	412 804	404 719
Total autres concours à la clientèle	5 473 078	5 488 190	5 472 635
Crédits sur ressources spéciales extérieures	90 391	102 292	108 595
Créances rattachées sur crédits sur ressources spéciales	1 142	1 226	954
Total Crédits sur ressources spéciales	91 533	103 518	109 549
Total brut des crédits accordés à la clientèle	6 257 356	6 213 299	6 179 090
A déduire couverture :			
Agios réservés	(292 999)	(267 203)	(262 053)
Provisions individuelles	(338 035)	(344 829)	(332 082)
Provision additionnelle	(137 309)	(114 582)	(117 306)
Provisions collectives	(103 273)	(87 210)	(101 273)
Total Provisions et agios	(871 616)	(813 824)	(812 714)
Total net des créances sur la clientèle	5 385 740	5 399 475	5 366 376

Note 4 : Portefeuille d'investissement.

Le solde net de cette rubrique s'élève au 30 juin 2024 à 947 926 KDT contre 1 196 039 au 30 juin 2023 et 997 459 KDT au 31 décembre 2023. Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

Désignation	30.06.2024	30.06.2023	31.12.2023
Titres d'investissement	904 256	1 160 028	963 915
Parts dans les entreprises liées	40 657	39 776	39 776
Titres de participations	104 881	91 624	89 216
Créances rattachées	29 376	28 924	31 326
Total brut du portefeuille d'investissement	1 079 170	1 320 352	1 124 233
Provisions	(131 244)	(124 313)	(126 774)
Total provisions	(131 244)	(124 313)	(126 774)
Valeur nette du portefeuille d'investissement	947 926	1 196 039	997 459

Note 5 : Valeurs Immobilisées

Le solde net des valeurs immobilisées s'élève au 30 juin 2024 à 160 432 KDT contre 132 475 au 30 juin 2023 et 152 878 KDT au 31 décembre 2023.

Le tableau de variation des immobilisations se présente comme suit :

Désignation	VB au 31.12.23	Acquisition	Cession / Transfert	VB au 30.06.24	Amort / Provision Cumul au 31.12.23	Dotation	Reprise / Sortie	Amort / Provision Cumul au 30.06.24	VCN au 30.06.24
1) Immobilisation Incorporelles	62 489	11 224	-151	73 562	- 57 019	-2 899	51	- 59 867	13 695
Logiciels	61 303	11 218	-	<u>72 521</u>	- 56 814	-2 899	-	- 59 713	<u>12 808</u>
Droit au bail	429	-	-151	<u>278</u>	-205	-	51	-154	<u>124</u>
Autres immobilisations incorporelles	757	6	-	763	-	-	-	-	763
2) Immobilisations Corporelles	205 570	17 023	- 10 151	212 442	- 138 253	-4 982	1 133	- 142 102	70 340
Immobilisation d'exploitation	103 384	11 328	-	114 712	- 63 969	-1 924	-	- 65 893	48 819
Terrains d'exploitation	5 329	11 295	-	16 624	-	-	-	-	16 624
Bâtiments	24 783	-	-	24 783	- 9 253	- 243	-	- 9 496	15 287
Aménagements de bâtiments	73 272	33	-	73 305	- 54 716	-1 681	-	- 56 397	16 908
Immobilisation hors exploitation	18 088	3 408	- 8 949	12 547	- 8 504	- 125	-	- 8 629	3 918
Terrains hors exploitation	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Bâtiments	18 088	3 408	- 8 949	12 547	- 8 504	- 125	-	- 8 629	3 918
Matériels & Mobiliers de bureau	11 307	58	-260	11 105	- 7 549	- 340	252	- 7 637	3 468
Matériels de transport	<u>12 466</u>	-	-426	<u>12 040</u>	- 9 354	- 798	366	- 9 786	<u>2 254</u>
Matériels informatique	<u>53 130</u>	2 223	-508	<u>54 845</u>	- 44 945	-1 644	508	- 46 081	<u>8 764</u>
Matériels de sécurité	<u>7 162</u>	6	-8	<u>7 160</u>	- 3 908	- 150	7	- 4 051	<u>3 109</u>
Autres immobilisations	<u>33</u>	-	-	<u>33</u>	-24	- 1	-	-25	<u>8</u>
3) Immobilisations encours	80 091	8 501	- 12 195	76 397	-	-	-	-	76 397
Immobilisations corporelles encours	5 508	-	- 4 337	<u>1 171</u>	-	-	-	-	<u>1 171</u>
Immobilisations incorporelles encours	74 583	8 501	- 7 858	<u>75 226</u>	-	-	-	-	<u>75 226</u>
Total	348 150	36 748	- 22 497	362 401	- 195 272	-7 881	1 184	- 201 969	160 432

Note 6 : Autres actifs

Le solde net de cette rubrique s'élève au 30 juin 2024 à 132 620 KDT contre 149 860 au 30 juin 2023 et 131 426 KDT au 31 décembre 2023 détaillée comme suit

Désignation	30.06.2024	30.06.2023	31.12.2023
Comptes d'attente	84 807	106 760	84 442
Crédits & Avances aux Personnels	53 723	52 905	52 589
Impôts Actif	9 139	3 177	8 697
Charges à répartir	510	1 453	865
Stocks Imprimés & Fournitures	2 142	2 134	1 898
Crédits pris en charge par l'Etat	221	221	221
Provisions pour risques et charges	(17 922)	(16 790)	(17 286)
Total général	132 620	149 860	131 426

3.2 PASSIF

Note 7 : Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers.

Les dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers ont atteint 62 615 KDT au 30 juin 2024 contre 278 517 KDT au 30 juin 2023 et 118 065 KDT au 31 décembre 2023.

Désignation	30.06.2024	30.06.2023	31.12.2023
Dépôts et avoirs des établissements bancaires	32 191	269 397	41 489
Dépôts et avoirs des établissements financiers	30 424	9 120	76 576
Total	62 615	278 517	118 065

Note 8 : Dépôts de la clientèle.

Les dépôts collectés auprès de la clientèle ont atteint 6 275 785 KDT au 30 juin 2024 contre 5 925 562 KDT au 30 juin 2023 et 6 349 083 KDT au 31 décembre 2023.

Désignation	30.06.2024	30.06.2023	31.12.2023
Dépôts à vue	2 088 393	2 132 890	2 012 732
Dépôts à terme	2 219 713	1 978 852	2 387 248
Comptes d'épargne	1 705 373	1 578 795	1 651 417
Autres sommes dues à la clientèle	235 226	213 409	279 670
Dettes rattachées	27 080	21 616	18 016
Total	6 275 785	5 925 562	6 349 083

Note 9 : Emprunts et ressources spéciales.

Les emprunts et ressources spéciales ont atteint 392 398 KDT au 30 juin 2024 contre 483 785 KDT au 30 juin 2023 et 394 875 KDT au 31 décembre 2023.

Désignation	30.06.2024	30.06.2023	31.12.2023
Emprunts matérialisés	271 716	364 545	263 291
Emprunts obligataires	13 125	15 000	15 000
Emprunts subordonnés	161 333	184 833	172 083
Pensions livrées	84 482	149 593	62 767
Emprunts liés à des contrats de location financement	3 300	3 407	3 353
Dettes rattachées sur emprunts matérialisés	9 476	11 712	10 088
Ressources spéciales	120 682	119 240	131 584
Ressources extérieures	101 430	113 467	111 244
Ressources extérieures en dinars	71 301	76 850	77 627
Ressources extérieures en devises	30 129	36 617	33 617
Ressources budgétaires	18 139	4 866	19 139
Dettes rattachées sur ressources spéciales	1 113	907	1 201
Total	392 398	483 785	394 875

Note 10 : Autres passifs.

Le solde net de cette rubrique s'élève au 30 juin 2024 à 207 048 KDT contre 240 110 KDT au 30 juin 2023 et 201 910 KDT au 31 décembre 2023 détaillée comme suit :

Désignation	30.06.2024	30.06.2023	31.12.2023
Frais liés au personnel	25 095	26 837	39 063
Divers frais à payer	45 945	32 123	23 178
Impôts passifs	24 015	24 355	17 757
Provisions pour risques et charges	18 561	16 811	21 668
Comptes d'attente	93 432	139 984	100 245
Total	207 048	240 110	201 911

3.3 CAPITAUX PROPRES

Note 11 : Capitaux propres

A la date du 30 Juin 2024, le capital social s'élève à 128 000 KDT composé de 128 000 000 actions d'une valeur nominale de 1 DT libérée en totalité.

Les capitaux propres ont atteint 569 851 KDT à fin juin 2024 contre 577 211 KDT au 30 juin 2023 et 557 442 KDT à fin 2023 (après affectation) ainsi détaillés :

(KDT EN)	Capital	Prime d'émission	Réserve légale	Réserve spéciale de réévaluation	Réserve pour exonérés Réinvest disponible	Réserve pour exonérés Réinvest indisponible	Réserve à régime spécial	Fonds pour risques généraux	Résultats reportés	Résultat de la période	Total
Solde au 31.12.2023 avant affectation	128 000	170 904	10 000	4 219	149 908	156 081	2 790	1 185	(56 239)	(9 406)	557 442
Affectations des bénéfices non réparties au 31.12.2023											
Réserve pour réinvest.					(20 000)	20 000					-
Dividendes											-
Résultats reportés									(9 406)	9 406	-
Solde au 31.12.2023 après affectation	128 000	170 904	10 000	4 219	129 908	176 081	2 790	1 185	(65 645)	-	557 442
Résultat net 30.06.2024										12 409	12 409
Solde au 30.06.2024	128 000	170 904	10 000	4 219	129 908	176 081	2 790	1 185	(65 645)	12 409	569 851

ETAT DE RESULTAT

Note 12 : Intérêts et revenus assimilés.

Les intérêts et revenus assimilés ont totalisé un montant de 293 966 KDT au cours du 1^{er} semestre de 2024 contre un montant de 267 388 KDT au cours du 1^{er} semestre de 2023 et 573 118 KDT au cours de l'exercice 2023.

Désignation	Période du 01.01.2024 au 30.06.2024	Période du 01.01.2023 au 30.06.2023	Période du 01.01.2023 au 31.12.2023
Opérations avec les établissements bancaires et financiers et la BCT	22 798	11 807	32 970
Intérêts sur opérations de trésorerie et interbancaires	22 591	11 462	32 017
Profit/ Perte vente et achat à terme devises	207	345	953
Opérations avec la clientèle	271 168	255 581	540 148
Intérêts sur crédit CT & MLT	227 259	225 515	467 266
Intérêts sur comptes courants débiteurs	43 909	30 066	72 882
Total	293 966	267 388	573 118

Note 13 : Commissions (en produits)

Les commissions ont totalisé un montant de 41 319 KDT au cours du 1^{er} semestre de 2024 contre un montant de 42 914 KDT au cours du 1^{er} semestre de 2023 et 89 404 KDT au cours de l'exercice 2023.

Désignation	Période du 01.01.2024 au 30.06.2024	Période du 01.01.2023 au 30.06.2023	Période du 01.01.2023 au 31.12.2023
Commissions sur comptes et moyens de paiement	24 995	27 208	55 025
Commissions sur cautions, avals et autres garanties données par la banque	5 300	4 648	9 643
Commissions sur opérations internationales	1 889	2 255	20 611
Récupérations et autres commissions	9 135	8 803	4 125
Total	41 319	42 914	89 404

Note 14 : Gains sur portefeuille-titres commercial et opérations financières

Les gains sur portefeuille-titres commercial et opérations financières ont totalisé un montant de 8 433 KDT au cours du 1^{er} semestre de 2024 contre un montant de 9 806 KDT au cours du 1^{er} semestre de 2023 et 17 742 KDT au cours de l'exercice 2023.

Désignation	Période du 01.01.2024 au 30.06.2024	Période du 01.01.2023 au 30.06.2023	Période du 01.01.2023 au 31.12.2023
Gain net sur titres de placement	33	25	87
Gain net sur opérations de change	8 400	9 781	17 655
Total	8 433	9 806	17 742

Note 15 : Revenus du portefeuille d'investissement.

Les revenus du portefeuille d'investissement ont totalisé un montant de 42 731 KDT au cours du 1^{er} semestre de 2024 contre un montant de 44 777 KDT au cours du 1^{er} semestre de 2023 et 83 072 KDT au cours de l'exercice 2023.

Désignation	Période du 01.01.2024 au 30.06.2024	Période du 01.01.2023 au 30.06.2023	Période du 01.01.2023 au 31.12.2023
Intérêts et revenus assimilés sur titres d'investissement	34 766	37 507	73 567
Dividendes et revenus assimilés sur titres de participation	3 706	3 233	5 347
Dividendes et revenus assimilés sur parts dans les entreprises liées	4 259	4 037	4 158
Total	42 731	44 777	83 072

Note 16 : Intérêts encourus et charges assimilées.

Les intérêts encourus et charges assimilées ont totalisé un montant de 196 797 KDT au cours du 1^{er} semestre de 2024 contre un montant de 191 172 KDT au cours du 1^{er} semestre de 2023 et 392 209 KDT au cours de l'exercice 2023.

Désignation	Période du 01.01.2024 au 30.06.2024	Période du 01.01.2023 au 30.06.2023	Période du 01.01.2023 au 31.12.2023
<u>Intérêts encourus et charges assimilées</u>	<u>196 424</u>	<u>189 810</u>	<u>390 498</u>
Opérations avec les établissements bancaires et financiers et BCT	1 477	15 341	24 635
Opérations avec la clientèle	176 641	155 236	324 912
Emprunts et ressources spéciales	18 306	19 233	40 951
<u>Autres intérêts et charges</u>	<u>373</u>	<u>1 362</u>	<u>1 711</u>
Total	196 797	191 172	392 209

Note 17 : Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur créances, hors bilan & passif

Les dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur créances hors bilan et passif ont totalisé un montant de 34 826 KDT au cours du 1^{er} semestre 2024 contre un montant de 33 845 KDT au cours du 1^{er} semestre 2023 et 124 149 KDT au cours de l'exercice 2023 se détaillant ainsi :

Désignation	Période du 01.01.2024 au 30.06.2024	Période du 01.01.2023 au 30.06.2023	Période du 01.01.2023 au 31.12.2023
Dotations aux provisions sur créances douteuses	5 954	23 347	68 412
Dotations aux provisions collectives	2 000	2 246	16 308
Dotations aux provisions additionnelles sur créances	20 003	16 850	39 621
Dotations aux provisions sur autres éléments d'actifs & autres risques et charges	5 489	1 867	8 338
Frais de recouvrement	2 598	975	2 926
Total dotations	36 044	45 285	135 605
Pertes sur créances	2 722	601	5 878
Radiation de créances	-	-	73 357
Total dotations & pertes et radiations sur créances	38 766	45 886	214 840
Reprises de provisions sur créances douteuses	-	(12 001)	(11 762)
Reprise de provision sur créances additionnelles	-	-	(4742)
Reprise de provisions sur autres éléments d'actifs & autres risques et charges	(3 940)	(40)	(830)
Reprise de provisions individuelles sur créances radiées	-	-	(58 051)
Reprise de provisions additionnelles sur créances radiées	-	-	(15 306)
Total Reprises	(3 940)	(12 041)	(90 691)
Total des reprises et des récupérations sur créances	(3 940)	(12 041)	(90 691)
Total	34 826	33 845	124 149

Note 18 : Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement

Les dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement ont totalisé un montant de 4 470 KDT au cours du 1^{er} semestre de 2024 contre un montant de 5 288 KDT au cours du 1^{er} semestre de 2023 et 8 136 KDT au cours de l'exercice 2023 se détaillant ainsi :

Désignation	Période du 01.01.2024 au 30.06.2024	Période du 01.01.2023 au 30.06.2023	Période du 01.01.2023 au 31.12.2023
Dotation aux provisions/portefeuille investissement	4 661	6 873	8 720
Reprises/provisions pour dépréciation de titres	(191)	(1 201)	(587)
Plus ou Moins-value sur cession de titres de participations	-	(384)	3
Total	4 470	5 288	8 136

Note 19 : Frais de Personnel

Les frais de personnel ont totalisé un montant de 70 394 KDT au cours du 1^{er} semestre de 2024 contre un montant de 65 785 KDT au cours du 1^{er} semestre de 2023 et 131 967 KDT au cours de l'exercice 2023.

Désignation	Période du 01.01.2024 au 30.06.2024	Période du 01.01.2023 au 30.06.2023	Période du 01.01.2023 au 31.12.2023
Rémunération du personnel	55 959	51 362	103 118
Charges sociales	12 525	12 335	24 997
Autres charges liées au personnel	1 910	2 088	3 852
Total	70 394	65 785	131 967

Note 20 : Charges générales d'exploitation

Les charges générales d'exploitation ont totalisé un montant de 37 899 KDT au cours du 1^{er} semestre de 2024 contre un montant de 37 300 KDT au cours du 1^{er} semestre de 2023 et 79 944 KDT au cours de l'exercice 2023.

Désignation	Période du 01.01.2024 au 30.06.2024	Période du 01.01.2023 au 30.06.2023	Période du 01.01.2023 au 31.12.2023
Frais d'exploitation non bancaires	12 702	12 154	26 996
Autres charges d'exploitation	25 197	25 146	52 948
Total	37 899	37 300	79 944

Note 21 : Liquidités et équivalents de liquidité

Les liquidités et équivalents de liquidités ont atteint au 30 juin 2024 un solde positif 783 849 de KDT contre 312 872 KDT au 30 juin 2023 et 819 832 au 31 décembre 2023 et se détaillant ainsi :

Désignation	30.06.2024	30.06.2023	31.12.2023
Avoirs en Caisses et Créances et dettes auprès des banques locales, BCT, CCP et TGT	90 868	80 761	74 536
Dépôts et avoirs auprès des correspondants étrangers	42 142	93 135	9 090
Soldes des emprunts et placements sur le marché monétaire et intérêts rattachés	650 839	138 976	736 206
Total	783 849	312 872	819 832

Note 23 : Evénements postérieurs à la date de clôture

Aucun événement significatif n'est parvenu postérieurement au 30 juin 2024.

RAPPORT D'EXAMEN LIMITÉ SUR LES ÉTATS FINANCIERS INTERMÉDIAIRES AU 30 JUIN 2024

RAPPORT D'EXAMEN LIMITÉ SUR LES ÉTATS FINANCIERS INTERMÉDIAIRES AU 30 JUIN 2024

*Mesdames, Messieurs les actionnaires
de l'Arab Tunisian Bank - ATB*

Nous avons effectué l'examen limité du bilan et de l'état des engagements hors bilan de l'Arab Tunisian Bank arrêtés au 30 juin 2024 ainsi que de l'état de résultat et de l'état des flux de trésorerie pour la période de six mois se terminant à cette date, des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives. Ces états financiers intermédiaires font apparaître un total bilan de 7 543 697 KDT et un bénéfice net de la période s'élevant à 12 409 KDT.

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers intermédiaires conformément aux normes comptables tunisiennes. Notre responsabilité est d'exprimer une conclusion sur ces états financiers intermédiaires sur la base de notre examen limité.

Etendue de l'examen limité

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes de la profession applicables en Tunisie et relatives aux missions d'examen limité d'informations financières intermédiaires.

Un examen limité d'informations financières intermédiaires consiste à obtenir les informations nécessaires, principalement auprès des personnes responsables des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques ainsi que toute autre procédure d'examen appropriée. Un examen de cette nature ne comprend pas tous les contrôles propres à un audit effectué selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Il ne permet donc pas d'obtenir l'assurance d'avoir identifié tous les points significatifs qui auraient pu l'être dans le cadre d'un audit et, de ce fait, nous n'exprimons pas une opinion d'audit.

Conclusion

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers intermédiaires ci-joints ne donnent pas une image fidèle de la situation financière de l'Arab Tunisian Bank au 30 juin 2024, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour la période de six mois se terminant à cette date, conformément aux normes comptables généralement admises en Tunisie.

Paragraphes d'observation

Sans remettre en cause notre conclusion ci-haut exprimée, nous estimons utile d'attirer votre attention sur les points suivants :

- Comme mentionné dans la note aux états financiers n°2, les engagements de certaines relations qui ont fait l'objet de décisions de gel d'avoir ou de confiscation ont été majoritairement maintenus parmi les actifs nécessitant un suivi particulier. La banque a justifié ce traitement par le fait qu'elle n'avait pas assez d'informations disponibles au 30 juin 2024 pour statuer sur la classe de risque à retenir. Ces engagements totalisent un montant de 80,2 millions de DT et sont couverts par des provisions et produits réservés pour un montant total de 22,7 millions de DT.
- S'agissant d'une situation intermédiaire et comme mentionné dans la note aux états financiers n°2, les engagements inférieurs à 100 mille DT n'ont pas fait l'objet d'une étude au cas par cas. Pour la classification de ces créances, la banque a retenu le minimum entre la classe mécanique et la classe déterminée au 31 décembre 2023. La banque effectue une analyse de cohérence pour s'assurer que, même avec la classe ainsi déterminée, le taux de couverture sur une base d'une classification purement mécanique reste à un niveau acceptable. En effet, en couverture des risques liés aux engagements inférieurs à 100 mille DT, la banque a constitué des provisions et des produits réservés d'un montant total de 87 millions de DT ce qui représente un taux de couverture de 91% des engagements classés par la banque parmi les actifs incertains, préoccupants ou compromis totalisant 96 millions de DT sachant que les concours mécaniquement classables dans ces catégories totalisent un montant de 121,4 millions de DT au 30 juin 2024. Le taux de couverture sur une base de classification mécanique est donc de 72%.

Tunis, le 03 septembre 2024

Les Commissaires aux Comptes

**Les Commissaires aux Comptes Associés
MTBF**

CPA Tunisie

Mohamed Lassaad BORJI

Zied CHAHED